

**CERTIFICAT D'AGRÈMENT D'UN MODÈLE DE COLIS
ET APPROBATION D'EXPÉDITION**

L'Autorité compétente française,

Vu l'article L. 595-1 du code de l'environnement ;

Vu la demande présentée par la société Orano NPS (anciennement TN International) par les lettres COR-20-027936-044 du 1 octobre 2020 et COR-21-000208-027 du 30 avril 2021 ;

Vu le dossier de sûreté TN International DOS-19-008390 Ver. 1.0 du 30 septembre 2020, complété par l'annexe 1 du courrier COR-21-000208-027 du 30 avril 2021 et le courrier Orano NPS COR-21-000208-058 du 4 octobre 2021 ;

Vu les résultats de la consultation du public réalisée du 8 au 22 mars 2021,

Certifie que le modèle de colis constitué par l'emballage **MX8** décrit ci-après dans l'annexe 0 à l'indice n et :

- chargé au maximum de huit assemblages combustibles neufs complets de type REP, à oxyde mixte uranium-plutonium (MOX) placés dans un panier de type AA-400, tels que décrits en annexe 1 à l'indice n, est conforme en tant que modèle de **colis de type B(M) chargé de matières fissiles** ;
- vidé, contaminé ou non, muni ou non de ses aménagements internes, est conforme en tant que modèle de colis de **type B(M)** ;

aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection Normes de sûreté, N° SSR-6, édition de 2012 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif au transport des marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »).

Le présent certificat contient l'approbation des modalités d'expédition en annexe t à l'indice n.

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le 30 novembre 2026

Numéro d'enregistrement : CODEP-DTS-2021-049793

Fait à Montrouge, le 25 octobre 2021

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
le directeur du transport et des sources,

Signé par

Fabien FÉRON

RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission	Cote du certificat	Indice de révision			
				Corps	t	0	1
05/12/2016	30/11/2021	Renouvellement	F/374/B(M)F-96T	Dj	j	j	j
15/02/2018	30/11/2021	Extension	F/374/B(M)F-96T	Dm	m	m	m
18/10/2021	30/11/2026	Annulé	F/374/B(M)F-96T	En	n	n	n
25/10/2021	30/11/2026	Renouvellement	F/374/B(M)F-96T	En	n	n	n

